

La vie de la colonie suisse de Paris

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Carnet du Messenger Suisse

ouvert à tous les abonnés

Dans cette rubrique nous publierons, gratuitement pour les abonnés, les événements * qui nous seront communiqués au cours du mois.

Fiançailles

Madame et Monsieur Léo Dupuis-Gerber, à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Mademoiselle Maryse Dupuis avec Monsieur Joseph Reynies, de Clifton New-Jersey U.S.A.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de Madame Meyer-Meyer, à Wædenswil, Schœnenbergstrasse 28, mère de Monsieur Ferdinand Meyer-Dambach, Président de la Société suisse de tir de Paris.

La Société Mutualiste Suisse nous prie de faire part du décès de Monsieur Charles Mühlemann, survenu à Zurich en décembre. M. Mühlemann était agent de la Société pendant 40 ans et durant la dernière guerre s'est beaucoup dévoué pour le colis suisse.

* Naissances, fiançailles, mariages, décès.

Exposition

Harmonie dans la Nature

Ed. M. SANDOZ

au CERCLE VOLNEY, 7, rue Volney, Opéra 28-10

Les après-midi jusqu'au 10 février, de 14 à 19 h.,
dimanche compris.

Dans notre prochain numéro, cette remarquable exposition fera l'objet d'un article détaillé.

28 Février

CONCERT de la Société Philharmonique de Paris (Salle Gaveau)

Réservé au groupe des instruments anciens de la Schola Cantorum Basiliensis. Direction : WEUZINGER.

Dimanche 12 Février

Fête annuelle de la PRO TICINO

BANQUET à 13 h. 30 précises, au **Soleil de Mogador**
28, rue de Mogador

Tous les Tessinois et leurs amis sont chaleureusement invités. - S'inscrire auprès de :

- MM. BAUMANN, 8, rue de Mulhouse (Gut. 36-81)
- BONETTI, 26, rue Guynemer (Litré 06-85)
- BECKERT, 31, rue Nationale (Por. 00-81)
- CHIESA, Café Le Français, 3, av. de l'Opéra (Opé. 88-20)
- VALCHERA, 107, rue Ordener (Montm. 32-71)

Cercle Suisse Romand

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Cercle aura lieu le **Dimanche 19 Février 1956**, à 16 heures précises au **Soleil de Mogador**, 28 rue de Mogador à Paris.

A cette occasion, le Comité organise un **Dîner-Amical**

où sont cordialement invités les amis du C.S.R.

Le menu qui nous sera servi par notre ami BERGER donnera satisfaction aux plus gourmets et le prix : 850 fr. service compris, vins en plus, est très raisonnable.

S'inscrire au plus tôt auprès du président :
W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris XI^e. ROQ. 87-80.

Le Comité

Le MINISTRE DE SUISSE, Président d'honneur
et le PRÉSIDENT en charge de la

Société Helvétique de Bienfaisance de Paris

prient les Membres de la Société d'assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra dans les salons de la Légation de Suisse
142, rue de Grenelle, le samedi 18 février, à 17 heures.

La convocation ci-dessus concerne **tous** les membres de la Société Helvétique de Bienfaisance. Nous souhaitons qu'un grand nombre d'entre eux viennent assister à notre assemblée annuelle. Ils pourront ainsi se faire une idée plus exacte de nos efforts et ils manifesteront l'intérêt qu'ils portent à nos compatriotes malheureux.

Le Bureau.

SWISSAIR
Dessert les principales villes d'Europe, le Proche-Orient,
l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud

LA SUISSE, plaque tournante de l'Europe

RÉGULARITÉ - PRÉCISION

TOUTES AGENCES DE VOYAGES ET 17, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS. OPÉRA 47-70

Colonie Suisse de Paris

Matinée Familiale

Il nous est particulièrement agréable de porter à la connaissance de nos amis que, grâce à des circonstances exceptionnelles, nous pouvons présenter dans notre Salle des Fêtes, le dimanche 29 janvier, à 14 h. 30, le film *Marie-Louise*, en 16 mm. En même temps sera projeté un film documentaire intitulé *Mitin* sur des insectes méconnus ou insectes vainqueur-vaincus et un dessin animé.

Droits d'entrée : adultes, 200 francs; enfants jusqu'à 15 ans, 100 francs.

Nous espérons que nos membres seront nombreux à profiter de cette occasion unique.

Cercle Commercial Suisse - Cours du Soir

Nous avons le plaisir de rappeler à nos amis que la deuxième période des cours du soir commencera le 1^{er} février prochain. Les cours ont lieu de 20 à 22 heures.

	<i>Lundi</i>	<i>Mercredi</i>
	Anglais 1 ^{er}	Espagnol 1 ^{er}
	Anglais 2 ^e	Comptabilité
	Français 1 ^{er}	<i>Judi</i>
	Sténographie	Allemand 1 ^{er}
	(cours de vitesse)	Français 2 ^e B
	<i>Mardi</i>	<i>Vendredi</i>
	Allemand 2 ^e	Allemand 3 ^e
	Français 2 ^e A	Français 3 ^e

Degré d'enseignement : 1^{er} degré : pour débutants; 2^e degré : moyen; 3^e degré : supérieur.

Prix des cours : 1.600 francs, payables à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission : Nos cours sont exclusivement réservés aux membres du Cercle Commercial Suisse. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 800 francs, plus un droit d'inscription de 100 francs. Il est bien entendu que les étudiants déjà inscrits pour la première période (octobre à fin janvier) continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

Dates d'inscriptions : Les inscriptions sont reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelles (9 à 12 heures et 14 à 18 heures, sauf le samedi après-midi), et aux jours et heures suivants :

Mardi 24 janvier : de 20 h. 30 à 21 h. 30.

Samedi 28 janvier : de 15 heures à 17 heures.

Nous invitons nos amis et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examen de fin d'études : En fin d'études, les

étudiants auront l'occasion de passer un « examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.

Cercle Suisse Romand

Sous la haute Présidence de M. le Ministre de Suisse en France, le Cercle Suisse Romand a organisé sa Fête de Noël, le samedi 17 Décembre à l'Aéro-Club.

Le succès de cette soirée fût complet, 170 enfants reçurent du Père Noël jouets et friandises après avoir assisté à un programme spécialement étudié à leur intention, où le clown Aimé-Théo et les Mario-mains furent à l'honneur.

Le bal de Nuit fût des plus animés.

Le Comité remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête et leur donne rendez-vous pour la prochaine soirée de Noël fixée au 15 Décembre 1956. *Le Comité.*

A la Société Helvétique de Bienfaisance

L'œuvre des Colonies de Vacances ne paraît pas suffisamment connue des membres de la Colonie Suisse de Paris.

Grâce à Pro-Juvente, généreusement et admirablement organisée et dirigée et avec la charitable collaboration de la Société Helvétique de Bienfaisance, nos jeunes compatriotes, garçons et filles, âgés de 4 à 10 ans peuvent profiter de vacances d'été en Suisse pour une durée d'un à deux mois environ.

Il s'agit naturellement en premier lieu de familles dont les ressources ne leur permettent pas d'offrir à leurs enfants le réconfort d'un long séjour dans notre beau Pays.

Cette œuvre s'adresse aussi aux parents qui n'ont la possibilité de payer qu'une partie seulement de vacances suffisantes qui devraient permettre à leurs enfants de s'épanouir dans nos campagnes splendides, autour de nos lacs et sur nos montagnes.

Il ne s'agit pas seulement d'enfants indigents car nous nous chargeons également d'accompagner en Suisse les enfants invités.

Chers Compatriotes, faites connaître autour de vous l'Œuvre des Colonies de Vacances de la Société Helvétique de Bienfaisance. Signalez-nous les familles dont nous connaissons la discrétion et qui hésitent à s'annoncer.

Nous désirons les aider dans toute la mesure du possible pour que nos enfants profitent abondamment de leurs vacances, qu'ils aient la joie de connaître vraiment notre beau Pays lointain, d'en apprécier le charme, la poésie, d'en connaître l'esprit, d'y amasser des souvenirs de jeunesse qu'ils conserveront leur vie entière.

Que les parents intéressés se renseignent dès à présent à nos bureaux, 13, Rue Hallé, Paris-XIV^e. Téléphone : Gobelins 13-93. Métro : Denfert-Rochereau.

BOILLAT.